

branches de la législation, par vos pétitionnaires, priant 1o. qu'une commission fût nommée avec pouvoirs suffisants pour que les ressources naturelles du Canada fussent dignement représentées à la grande exposition internationale de Londres en 1862; 2o. qu'une certaine somme fût mise à la disposition des commissaires, suffisante pour couvrir tous les déboursés.

Que bien que leur demande n'ait pas été accordée, vos pétitionnaires sont tellement pénétrés de l'importance que le Canada soit bien représenté dans cette circonstance solennelle, et du désir unanime de la population de cette province que les mesures nécessaires soient prises, qu'ils n'hésitent pas à présenter une nouvelle pétition à votre excellence, la priant humblement d'accéder à leur demande.

Que les résultats de la haute position dans laquelle s'est placé le Canada par l'exposition de ses produits à Londres en 1851, et à Paris en 1855, ont été une connaissance plus approfondie de l'immensité des ressources de notre pays dans tout le monde Européen, et le placement de capitaux considérables dans l'exploitation de ces ressources. Les bons du trésor de la province, depuis cette époque, ont augmenté de valeur sur les marchés, des sommes énormes ont été placées dans nos chemins de fer, et les prêts pour améliorations de la propriété foncière se succèdent de plus en plus nombreux, de la part de l'Angleterre en faveur du Canada. Nous avons vu également la création de plusieurs consulats, et le développement de notre commerce étranger suivre de près les expositions de 1851 et de 1855, grâce aux efforts faits par les consuls (le consul Français plus spécialement) pour multiplier nos relations commerciales avec les nations étrangères. Le succès de notre ligne postale avec l'Europe est en grande partie dû à notre exposition de Londres en 1851, car avant cette époque on eût certainement douté de la suffisance de nos ressources pour motiver l'établissement d'une ligne postale transatlantique, indépendante et stable.

Que depuis 1855 nous avons découvert de nouvelles richesses minérales de grande importance, le minéral de cuivre du Bas-Canada et les huiles minérales du Haut-Canada étant spécialement dignes de remarque. Nous avons encore de nouvelles branches d'industrie qu'il est indispensable de mettre devant les yeux des capitalistes et des hommes d'entreprise Européens, de manière à fixer leur attention.

Que le recensement de la province vient

d'être terminé, et qu'il serait important de mettre, devant l'Europe, les principaux chiffres qui devront en résulter, établissant la prospérité de la Province; et cette compilation ne saurait être mieux faite que par la commission chargée de représenter le Canada à la troisième grande exposition internationale.

Que toutes les nations étrangères de quelque importance, ont répondu à l'appel qui leur était fait et ont nommé des commissaires, même les États-Unis, aujourd'hui sous le poids d'une guerre civile: Toutes les colonies anglaises ont également accepté, y compris les provinces acadiennes qui s'étaient abstenues dans les expositions précédentes. Dans ces circonstances, l'abstention du Canada serait un aveu de rétrogradation dans la voie du progrès, si vaillamment parcourue par les colonies rivales, et serait grandement préjudiciable aux intérêts de la Province. Le courant de l'émigration doit nécessairement être guidé jusqu'à un certain point par les expositions faites des ressources de chaque colonie, et tout le monde convient de l'importance d'une bonne immigration pour le défrichement de nos terres incultes, et l'exploitation de nos mines.

Que par le 6ème article du règlement publié par la Commission Royale, aucun exposant ne peut correspondre avec les commissaires de l'exposition, sans l'intermédiaire d'une commission nommée à cette fin par le gouvernement local; et un empêchement invincible est ainsi jeté sur le chemin d'une exposition Canadienne faite par efforts individuels. Au reste, cette exposition ne pourrait avoir le succès d'une exposition nationale, embrassant tous les produits de la Province.

Qu'il serait nécessaire de prendre de suite les mesures nécessaires pour assurer au Canada l'espace nécessaire dans le palais de l'exposition; car avis a été donné que la répartition serait faite dans quelques semaines par les commissaires de Sa Majesté.

Qu'il serait également important que la commission pût profiter de la prochaine exposition provinciale de Londres pour faire là un choix des objets dignes d'être expédiés en Angleterre.

Que si une commission était nommée de suite, et l'espace obtenu, elle pourrait au moyen de la Commission Géologique, les sociétés d'agriculture et par un appel fait aux personnes qui voudraient bien s'intéresser au succès de l'exposition, obtenir un nombre considérable de produits minéraux et agricoles, au prix du transport seul ou à peu près.